

glacée de l'extrémité est du Grand Lac des Esclaves. Ce fragment a été prêté par la CCEA au Musée national des sciences et de la technologie d'Ottawa, afin d'y être exposé.

Environ 3 000 petites particules furent repérées dans des villes, des villages, sur des routes et des voies ferrées, ainsi que dans des campements et des chalets. Ces particules, certaines invisibles à l'oeil nu, semblaient avoir fait partie du combustible du petit réacteur nucléaire produisant la puissance nécessaire à l'alimentation du satellite.

Risques d'irradiation

Les niveaux des rayonnements émis par les débris recouverts variaient largement. Un petit éclat émettait un champ de 200 roentgens par heure (distance rapprochée)



News of the North

Les examens médicaux ont montré qu'aucun autochtone n'avait été contaminé.

à sa découverte; un tel niveau suffirait à tuer une personne qui resterait en contact avec cet éclat pendant quelques heures. Cependant, les petites particules, elles, n'émettaient que quelques millièmes ou milliardièmes de roentgens par heure.

Au cours de la deuxième étape, il s'agissait principalement de récupérer ces petites particules. Bien que leur taille aient été infimes, la radioactivité qu'elles émettaient était suffisamment forte pour devenir dangereuse dans le cas où elles auraient été accidentellement inhalées ou ingérées par la population.

Les travaux de laboratoire effectués par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social ont démontré que les particules étaient en général insolubles. Considérant les niveaux de radioactivité enregistrés, on a pu évaluer que l'inges-

tion d'une particule, compte tenu de la période de temps nécessaire à sa circulation dans le corps humain, ne présentait pas un risque d'irradiation supérieur à celui d'une radiographie de la région gastrique prise au cours d'un examen médical.

Quant aux risques d'irradiation ex-

terne, il semble qu'en temps normal, ils soient très faibles ou même inexistant; le risque pour la population serait toujours possible si, par exemple, une particule se logeait dans un vêtement et restait ainsi très près du corps humain pendant une période de temps prolongée.

En raison des risques d'irradiation in-

Utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique

"...Monsieur le Président, je voudrais maintenant parler du Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique dont est saisie la Commission. De notre point de vue, la vingt et unième session du Comité a été des plus fructueuses. Les membres n'ignorent pas que le Canada a soulevé aux Nations Unies la question de l'utilisation des génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique lors de la réunion de février du Sous-comité scientifique et technique, réunion tenue peu après que le satellite à alimentation nucléaire *Cosmos 954* se fut écrasé en territoire canadien et ses débris, dont certains étaient radioactifs, se furent éparpillés sur une grande partie du Nord canadien. En soulevant cette question à ce moment-là, et plus tard au sein du Sous-comité juridique, nous voulions attirer l'attention sur les conséquences internationales de l'incident, puisqu'il touche tous les pays, et proposer des mesures pour l'élaboration d'un régime international de normes de sécurité destiné à régir l'utilisation des génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Dans cette intention, nous avons fait un certain nombre de propositions.

"Nous sommes heureux de constater qu'un grand nombre de ces propositions ont recueilli de larges appuis au Comité de l'espace extra-atmosphérique et que, lors de la vingt et unième session, ses membres ont convenu de créer, dans le cadre du Sous-comité scientifique et technique, un groupe de travail composé de spécialistes chargés d'étudier les aspects techniques et les mesures de sécurité touchant l'utilisation des génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique. Par suite du consensus qui s'est dégagé au Comité de l'espace extra-atmosphérique, nous espérons que cet organisme approuvera cette décision. Ainsi le groupe de travail pourrait se réunir en février prochain, lors de la seizième session du Sous-comité scientifique et technique. Le rapport du Comité de l'espace extra-atmosphérique renferme également une demande visant à ce que les États de lancement préviennent les États menacés par un objet spatial en perdition porteur de génératrice nucléaire et susceptible de rentrer dans l'atmosphère.

"Monsieur le Président, nous estimons que ces recommandations, présentées par consensus par le Comité de l'espace extra-atmosphérique, démontrent que l'ONU reconnaît l'importance de cette grave question internationale et qu'elles tracent le cadre d'une action constructive qui bénéficiera à tous les pays. Nous appuyons vigoureusement ces recommandations et espérons que tous les États membres joindront leurs efforts à cette entreprise commune destinée à réduire au minimum les risques que présente pour l'humanité et l'environnement l'utilisation de génératrices nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique....

"En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais déclarer que ma délégation sera très heureuse de coparrainer la résolution d'ensemble sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique qui sera présentée à cette Commission par mon distingué collègue de la délégation de l'Autriche. Comme le dit le projet de résolution, nous sommes très conscients de "l'intérêt commun qu'a l'humanité à favoriser l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et à poursuivre ses efforts en vue de faire profiter les États intéressés des avantages en découlant". Nous avons la conviction, Monsieur le Président, que des progrès seront réalisés pendant l'année qui vient grâce à l'orientation claire que donne cette résolution. Pour sa part, le Canada s'engage à collaborer sans réserve à cette entreprise collective...."

(Extrait de la déclaration, faite à la Commission politique spéciale de la trente-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, par M. Maurice Dupras, député, représentant du Canada.)